



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Direction des Musées de France

N° 1681

LAISSEZ - PASSER

Monsieur Marcello GRASSMANN

Peintre Brésilien

demeurant à Maison du Brésil - Cité Universitaire

Rue de la Sorbonne - Paris 14<sup>e</sup>

autorisé à visiter gratuitement les Musées dépendant de la

Direction des Musées de France jusqu'au

1<sup>er</sup> septembre 1960

Signature du titulaire,

Le Directeur des Musées de France  
et de l'École du Louvre,

*Marcello Grassmann*



*Henri-Jour*

P. O.

N. B. — Ce laissez-passer, rigoureusement personnel, doit être  
présenté à toute réquisition.

La signature du titulaire pourra être exigée à l'entrée.

Musées Nationaux  
(Voir au dos la liste des Musées)

Adjoint au Directeur



Musée  
MARCELLO  
GRASSMANN

**Le présent laissez-passer est VALABLE  
aux jours et heures réglementaires d'ouverture  
au public dans les Musées ci-après :**

- Musée du Louvre*, Palais du Louvre, Paris (1<sup>er</sup>).  
*Musée de l'Orangerie* (salle des Nymphéas de Claude Monet), place de la Concorde, Paris (1<sup>er</sup>).  
*Musée du Jeu-de-Paume*, place de la Concorde, Paris (1<sup>er</sup>).  
*Musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny*, 2, rue du Sommerard, Paris (5<sup>e</sup>).  
*Musée d'Art moderne*, avenue du Président-Wilson, Paris (16<sup>e</sup>).  
*Musée Guimet*, 6, place d'Iéna, Paris (16<sup>e</sup>).  
*Musée des Monuments Français*, Palais du Trocadéro (aile Paris), Paris (16<sup>e</sup>).  
*Musée des Arts et Traditions Populaires*, Palais du Trocadéro (aile Paris), Paris (16<sup>e</sup>).  
*Musées de Versailles et des Trianons*, à Versailles (S.-et-O.).  
*Musée de Malmaison*, à Rueil (S.-et-O.).  
*Musée des Antiquités Nationales*, à Saint-Germain-en-Laye (S.-et-O.).  
*Musée de Maisons-Laffitte* (S.-et-O.).  
*Musée Céramiques de Sèvres* (S.-et-O.).  
*Musée National de Fontainebleau* (S.-et-M.).  
*Musée National de Compiègne* (Oise).  
*Musée de Blérancourt* (Aisne).  
*Musée du Château de Pau* (Basses-Pyrénées).

**IL N'EST PAS VALABLE**  
**pour les expositions temporaires de l'Orangerie**  
**des Tuileries et pour la visite des salles éclairées**  
**des Musées de France (musées du soir).**

